

MASTER 2

Cadre de la Mutualité de l'Assurance
et de la Prévoyance (CaMAP)



OBJECTIFS

Le master forme des cadres (chefs de projet, chargés d'études, responsables de secteur) en assurance sociale complémentaire. Son originalité est d'accueillir et de former à la fois des cadres déjà engagés dans la vie professionnelle (élus mutualistes, salariés) et des étudiants issus de la formation initiale. Ses objectifs sont de :

- Compléter la formation ou accompagner la reconversion de cadres déjà en exercice dans un organisme complémentaire, dans une entreprise ou au sein du secteur sanitaire et social au sens large ;
- Offrir une connaissance précise du secteur de l'assurance sociale complémentaire aux étudiants en formation initiale afin d'y être recrutés comme cadres à l'issue de leur formation.

CONDITIONS D'ACCES

Le parcours de Master CAMAP est ouvert aux personnes titulaires d'une formation de niveau Bac+4 en droit social, économie, gestion ou AES, et, par validation des acquis professionnels, aux personnes ayant exercé pendant un an au moins dans le secteur de la protection sociale (comme salarié ou administrateur).

PROCESSUS DE SELECTION

18 étudiants en formation initiale et en formation continue. **Le recrutement se déroule sur e-candidat, en deux étapes :**

- **Étape 1 :** pré-sélection des candidatures sur dossier, en fonction de la cohérence du parcours pédagogique du candidat, de son projet professionnel et de son niveau académique ou professionnel ;
- **Étape 2 :** entretiens d'admission des candidats présélectionnés devant un jury composé d'enseignants du master.

économiques des organismes complémentaires ainsi que des postes de chargés de mission, de consultant, ou de conseil.

ORGANISATION DE L'ANNEE

La formation se déroule de septembre à octobre de l'année suivante, le jeudi et le vendredi toutes les deux semaines.

Les enseignements comportent :

- 3 unités théoriques (droit, économie et gestion);
- 3 unités de techniques transversales (méthodologie, traitement de l'information, statistiques appliquées, anglais);
- 1 unité d'outils spécifiques au secteur (économie et gestion du risque, actuariat et contrôle prudentiel);

La formation comprend en outre :

- pour les étudiants en formation initiale, une alternance ou un stage de 6 mois donnant lieu à des journées de tutorat et la rédaction d'un mémoire et soutenance;
- pour les stagiaires en formation continue, un mémoire de recherche individuel, donnant lieu à soutenance;
- pour tous, des ateliers de professionnalisation (conférences, événements publics, séminaires).



MASTER 2
CADRES DE LA MUTUALITE, DES ASSURANCES ET DE LA
PREVOYANCE

Responsable de la formation : **Camille CHASERANT**
camille.chaserant@univ-paris1.fr

Secrétariat pédagogique :
master2CAMAP@univ-paris1.fr
[21 rue Broca - 75005 Paris](https://www.univ-paris1.fr/iaes)

PRINCIPAUX DEBOUCHES

Les postes visés concernent les services de la comptabilité, du marketing, des études juridiques ou

Master 2 Cadre de la Mutualité, des Assurances de la Prévoyance

Enseignements	Volume horaire	Coefficient	Crédits ECTS
Semestre 1			
UE 1 : Cadre juridique		8	8
<i>Droit de la Sécurité sociale, de la protection sociale et de la protection sociale complémentaire</i>	52,5	8	8
UE 2 : Analyse économique		14	14
<i>Systèmes de protection sociale en Europe</i>	21	3	3
<i>Economie du secteur de la PSC</i>	21	3	3
<i>Economie de la santé</i>	24,5	4	4
<i>Economie et politiques de la dépendance</i>	10,5	2	2
<i>Philosophies politiques et approches de la justice sociale</i>	14	2	2
UE 3 : Techniques transversales		6	6
<i>Statistiques appliquées, traitement d'enquêtes et outils informatiques</i>	21	3	3
<i>Anglais de la protection sociale</i>	17,5	3	3
Total	182	28	28
Semestre 2			
UE 1 : Gestion		9	9
<i>Comptabilité, contrôle de gestion, analyse financière et contrôle prudentiel des organisations de la PSC</i>	21	3	3
<i>Marketing appliqué à la PSC</i>	17,50	3	3
<i>Management et encadrement d'équipes en PSC</i>	17,50	3	3
UE 2 : Outils de l'assurance des risques complémentaires		9	9
<i>Économie du risque</i>	14	2	2
<i>Actuariat</i>	14	2	2
<i>Evaluation médico - économique des actions de santé</i>	14	2	2
<i>Retraites et prévoyance</i>	21	3	3
UE 3 : Méthodologie et professionnalisation		14	14
<i>Ateliers de méthodologie</i>	21	14	14
<i>dont méthodologie du mémoire</i>		8	8
<i>dont soutenance de mémoire (FC)</i>		6	6
<i>dont soutenance de mémoire (FI)</i>		3	3
<i>dont bilan de stage et d'expérience en alternance (FI)</i>		3	3
<i>Ateliers de professionnalisation</i>	28	non évalué	
<i>Tutorat (FI)</i>	1 jour par mois	non évalué	
Total	168	32	32
Total annuel	350	60	60